



# Commune de Leysin

Leysin, le 11 août 2026/JPR

AU CONSEIL  
COMMUNAL DE ET A  
1854 LEYSIN

## **PREAVIS NO 11/2026**

### **Demande de crédit pour le remplacement de véhicules communaux**

Délégué de la Municipalité : M. Jean Philippe Ryter

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

#### **1. Préambule**

La Commune de Leysin dispose d'un parc automobile d'une vingtaine de véhicules affectés aux différents services communaux. Ces véhicules constituent des moyens indispensables à l'entretien du domaine public ainsi qu'à l'exécution des diverses interventions techniques. Leur utilisation est particulièrement soutenue en raison des conditions géographiques et climatiques propres au village.

Plusieurs véhicules du parc communal ont aujourd'hui atteint un âge et un niveau d'utilisation entraînant une augmentation des coûts d'entretien et de maintenance. Au regard des coûts engagés lors des précédentes expertises réalisées en 2024 et 2025, ainsi que de l'état général de ces véhicules, la Municipalité estime qu'un renouvellement est plus approprié que la réalisation de nouvelles interventions importantes en vue de leur maintien en circulation. La Municipalité propose dès lors le remplacement de quatre véhicules en 2026, afin de garantir la disponibilité des moyens nécessaires au bon fonctionnement des services et à la continuité des prestations communales.

A l'approche de la période hivernale 2026-2027, l'ensemble des véhicules actuellement disponibles étant fortement sollicité, certains étant en outre équipés d'agrégats spécifiques pour les interventions hivernales, le maintien de la situation actuelle ne permettrait pas de garantir durablement les moyens nécessaires aux services concernés.

Le présent préavis a ainsi pour objet de solliciter auprès du Conseil communal l'octroi d'un crédit d'investissement destiné au remplacement de quatre véhicules communaux.

#### **2. Analyse des besoins et appel d'offres**

Le service des travaux et le service des eaux ont procédé à une analyse de l'état du parc automobile ainsi que de leurs besoins opérationnels. Cette évaluation a permis d'identifier quatre véhicules arrivant en fin de cycle d'exploitation et nécessitant un remplacement.

Il s'agit des véhicules suivants :

|           |                             |        |                 |             | Frais d'entretien véhicules |           |           |           |                 |
|-----------|-----------------------------|--------|-----------------|-------------|-----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------------|
|           |                             |        | mise en service | km fin 2025 | 2023                        | 2024      | 2025      | Total     | Devis expertise |
| VD 205948 | Toyota Hilux 2.5D 4WD       | Voirie | 09.2012         | 146829km    | 3 513,70                    | 507,55    | 2 997,30  | 7 018,55  |                 |
| VD 508500 | Toyota Hilux 2.5D 4WD (S-E) | SDE    | 04.2013         | 187414km    | 4 122,21                    | 17 487,68 | 5 169,68  | 26 779,57 |                 |
| VD 90304  | Toyota Hiace D-4D 4WD (S-E) | SDE    | 05.2008         | 165403km    | 3 941,15                    | 11 274,82 | 3 766,39  | 18 982,36 |                 |
| VD 231442 | VW T4 Syncro                | Voirie | 05.2003         | 178283km    | 7 708,60                    | 2 815,25  | 316,55    | 10 840,40 | 23 000,00       |
| Total     |                             |        |                 |             | 19 285,66                   | 32 085,30 | 12 249,92 | 63 620,88 |                 |

En regard des sommes engagées il y a eu lieu d'appliquer la procédure "sur invitation" des marchés publics qui requiert un minimum de 3 offres, dont une provenant de l'extérieur de notre Commune.

Dans ce cadre, plusieurs offres ont été sollicitées auprès de garagistes afin de retenir les véhicules répondant le mieux aux exigences techniques des services communaux, tout en garantissant un rapport coût-efficacité approprié.

### **3. Remplacement des véhicules communaux**

La Municipalité soumet au conseil le remplacement des 4 véhicules suivants :

#### **3.1 Véhicule du service des eaux - VD 90303 Toyota Hiace D-4D 4WD – 2008 - 170'000 km**

Le Service des eaux intervient régulièrement sur l'ensemble du réseau et doit disposer d'un véhicule permettant de transporter simultanément le personnel, l'outillage et le matériel technique nécessaires à ses interventions. Le remplacement prévu consiste ainsi à acquérir un bus utilitaire 4x4 carrossé fermé, offrant une solution adaptée, tout en réduisant les temps de préparation et en améliorant l'efficacité des interventions.

Le véhicule de remplacement proposé est un **VW Transporter Fourgon EM 3100 mm 4Motion**.



|                                      |                      |
|--------------------------------------|----------------------|
| Prix de base du véhicule             | CHF 52'530.06        |
| Crochet attelage                     | CHF 342.28           |
| 3 galeries porte-bagages rabattables | CHF 504.16           |
| Fenêtres latérales (2 côtés)         | CHF 296.02           |
| 2 portes coulissantes                | CHF 578.17           |
| Plancher bois                        | CHF 578.17           |
| Revêtement latéral                   | CHF 212.77           |
| Pack siège réglable hauteur          | CHF 185.01           |
| Suspension renforcée                 | CHF 1'378.35         |
| <b>Sous-total HT</b>                 | <b>CHF 56'605.00</b> |
| Rabais flotte et prime, arrondis     | - CHF 10'333.03      |
| <b>Total HT</b>                      | <b>CHF 50'020.00</b> |
| Frais de livraison                   | CHF 573.54           |
| Aménagement et équipement            | CHF 786.31           |
| TVA 8,1%                             | CHF 3'858.20         |
| <b>TOTAL TTC</b>                     | <b>CHF 51'490.00</b> |

### **3.2 Véhicule du service des eaux - VD 508500 Toyota Hilux 2.5D 4WD – 2013** **190'000.km**

Le Service des eaux nécessite un pick-up 4x4 à double cabine pour assurer le transport de matériel spécifique, notamment des conduites, barres, tubes, etc. Le véhicule devra être équipé d'un pont en aluminium bâché ainsi que d'une potence permettant la manutention et le déplacement d'éléments pouvant atteindre une longueur de 10 mètres.

Le véhicule de remplacement proposé est un **Isuzu N60 Crew BB+A/T**



|                                     |                      |
|-------------------------------------|----------------------|
| Prix de base du véhicule            | CHF 47'900.00        |
| Frais de livraison                  | CHF 400.00           |
| Crochet d'attelage avec boule       | CHF 1'000.00         |
| Bâche avec porte-perche amovible    | CHF 7'800.00         |
| Porte-perche avant                  | CHF 1'000.00         |
| Suspension pneumatique renforcée    | CHF 3'700.00         |
| Carrosserie pont fixe avec traverse | CHF 7'500.00         |
| Crochet pour sangle                 | CHF 700.00           |
| <b>Sous-total HT</b>                | <b>CHF 70'000.00</b> |
| TVA 8,1%                            | CHF 5'670.00         |
| <b>Total TTC</b>                    | <b>CHF 75'670.00</b> |

### **3.3 Véhicule du service des travaux - VD 205948 Toyota Hilux 2.5D 4WD - 2012 - 150'000.km**

Le Service des travaux assure l'entretien du domaine public communal et intervient régulièrement pour des travaux de maintenance et de réparation. Ces activités nécessitent le transport de matériel et d'outillage. Le véhicule proposé est un pick-up 4x4 à cabine et demie, équipé d'un pont basculant en aluminium. Cette configuration permet d'assurer le transport de charges diverses tout en facilitant les opérations de chargement et de déchargement lors des interventions.

Le véhicule de remplacement proposé est un **Isuzu D-Max 2.2 Space Evolution + A/T**



|                                     |                      |
|-------------------------------------|----------------------|
| Prix de base du véhicule            | CHF 47'000.00        |
| Frais de livraison                  | CHF 400.00           |
| Crochet                             | CHF 1'000.00         |
| Coffre pour sangles                 | CHF 700.00           |
| Suspension pneumatique renforcée    | CHF 3'700.00         |
| Carrosserie tri-benne avec traverse | CHF 12'000.00        |
| <b>Sous-total HT</b>                | <b>CHF 64'800.00</b> |
| TVA 8,1%                            | CHF 5'248.74         |
| <b>Total TTC (arrondi)</b>          | <b>CHF 70'048.00</b> |

### **3.4 Véhicule du service des travaux - VD 231 506 VW T4 syncro 2003 - 180'000 km**

Depuis le mois d'avril 2026, ce véhicule n'est plus immatriculé en raison de son état et du coût estimé à plus de CHF 23'000.– des travaux nécessaires à sa remise en conformité. Cette situation a temporairement réduit les moyens à disposition des services de la voirie, des eaux, des parcs et promenades.

Dans un souci d'optimisation du parc automobile communal et de maîtrise des investissements, la Municipalité propose de réaffecter le VW Transporter T6 double cabine (immatriculé VD 531 873), mis en service en 2020 et actuellement attribué au service des Parcs et Promenades, au service des Travaux. Cette réaffectation permettra à ce dernier de disposer d'un véhicule correspondant à ses besoins.

Dans ce contexte, la Municipalité propose l'acquisition d'un pick-up 4x4 double cabine, équipé d'un pont en aluminium, pour le service des Parcs et Promenades. Ce véhicule, mieux adapté aux interventions sur des chemins et sentiers pédestres parfois difficiles d'accès, répondra davantage aux contraintes spécifiques de ce service.

Le véhicule de remplacement proposé est un **Isuzu N60 Crew BB+A/T**



|                                     |                      |
|-------------------------------------|----------------------|
| Prix de base du véhicule            | CHF 47'900.00        |
| Frais de livraison                  | CHF 400.00           |
| Crochet d'attelage                  | CHF 1'000.00         |
| Coffre pour sangles                 | CHF 700.00           |
| Carrosserie pont fixe avec traverse | CHF 7'500.00         |
| <b>Sous-total HT</b>                | <b>CHF 57'500.00</b> |
| TVA 8,1%                            | CHF 4'657.46         |
| <b>Total TTC (arrondi)</b>          | <b>CHF 62'157.00</b> |

#### **4. Développement durable**

Le renouvellement du parc automobile communal s'inscrit dans une démarche de maîtrise des coûts et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Les véhicules les plus anciens présentent des coûts d'entretien en hausse. Sur les trois dernières années, ceux-ci peuvent être estimés entre CHF 2'500.– et CHF 10'000.– par véhicule et par an, en raison notamment de réparations liées à l'usure et de pannes plus fréquentes.

Leur remplacement par des modèles récents permet de réduire ces charges grâce à une meilleure fiabilité et à des intervalles d'entretien optimisés. Par ailleurs, les nouveaux véhicules bénéficient de motorisations plus efficaces, permettant une diminution de la consommation de carburant et des émissions, en cohérence avec les objectifs de gestion durable de la commune.

#### **5. Entretien des véhicules communaux et organisation interne**

##### **5.1. Principes généraux**

Les véhicules communaux constituent des outils indispensables au bon fonctionnement des services. Leur utilisation fait l'objet d'une attention particulière afin de garantir leur bon état, leur sécurité et la maîtrise des coûts d'exploitation. Les collaborateurs sont ainsi tenus d'en faire un usage soigneux et de signaler tout dysfonctionnement.

### 5.2. Organisation de l'entretien

L'entretien des véhicules est assuré par une organisation combinant suivi interne et interventions externes spécialisées. Les équipes communales effectuent les contrôles usuels et veillent au respect des échéances, tandis que les opérations techniques sont confiées à des prestataires agréés. Un suivi administratif est assuré pour chaque véhicule, incluant les interventions réalisées, les échéances d'entretien et les coûts.

### 5.3. Répartition des responsabilités

Les utilisateurs sont responsables de l'usage conforme et du soin quotidien des véhicules.

Les responsables de service veillent au respect des procédures, tandis que le suivi technique est assuré par le responsable désigné.

La Municipalité assure la supervision générale ainsi que la validation des engagements financiers.

## 6. Coût et financement

Tableau récapitulatif des acquisitions prévues :

| Véhicule                    | Service             | Montant estimatif TTC        |
|-----------------------------|---------------------|------------------------------|
| VW Transporter              | Service des eaux    | CHF 52'000.00                |
| Pick-up 4x4                 | Service des eaux    | CHF 76'000.00                |
| Pick-up 4x4                 | Service des travaux | CHF 70'000.00                |
| Pick-up 4x4                 | Parcs et promenades | <u>CHF 62'000.00</u>         |
| <b>Coût total estimatif</b> |                     | <b><u>CHF 260'000.00</u></b> |

Conformément au Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2), cet investissement sera inscrit au patrimoine administratif et amorti sur une durée de 8 ans.

## 7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la résolution suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN DANS SA SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Vu le préavis municipal no 11/2026 du 11 août 2026

Où le rapport des commissions désignées pour étudier cette affaire

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 260'000.00 afin de financer le remplacement de véhicules communaux,
2. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le biais d'un contrat de leasing ou par un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 60'000'000.00 adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 16 décembre 2021, plafond utilisé au 31 décembre 2025 à hauteur de CHF 41'285'438.06.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 17 août 2026 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :



Laurence Habegger

Le Secrétaire :



Martin Reist



Annexe : Liste des véhicules

# Commune de Leysin

## Liste des véhicules et engins immatriculés

Leysin, le 10.8.2026

| Service             |                | N° Plaque  | Véhicule                             | 1er mise en circulation | Année de remplacement | fin 2025 |
|---------------------|----------------|------------|--------------------------------------|-------------------------|-----------------------|----------|
| Conciergerie        | Véhicule léger | VD 590 848 | VW Caddy 4 2.0 D 4M                  | 12.2017                 | 2028                  | 62493km  |
| Police              | Véhicule       | VD 127 829 | Subaru Forester 2.0i AWD (police)    | 08.2015                 | 2027                  | 134713km |
| Service des travaux | Pick up        | VD 494 502 | VW Amarok 4Motion                    | 11.2015                 | 2029                  | 112656km |
| Service des travaux | Pick up        | VD 205 948 | Toyota Hilux 2.5D 4WD                | 09.2012                 | 2026                  | 146829km |
| SDE                 | Pick up        | VD 508 500 | Toyota Hilux 2.5D 4WD (S-E)          | 04.2013                 | 2026                  | 187414km |
| SDE                 | Bus            | VD 90 304  | Toyota Hiace D-4D 4WD (S-E)          | 05.2008                 | 2026                  | 165403km |
| Service des travaux | Camionnette    | VD 231 442 | VW T4 Syncro                         | 05.2003                 | 2026                  | 178283km |
| Service des travaux | Camionnette    | VD 211 506 | VW T6 Transporter 4M (saleuse)       | 11.2015                 | 2029                  | 114133km |
| Parcs & promenades  | Camionnette    | VD 523 698 | VW T6 Transporter (pont basculant)   | 02.2019                 | 2029                  | 81704km  |
| Parcs & promenades  | Camionnette    | VD 531 873 | VW T6 Transporter 4M (double cabine) | 05.2020                 | 2030                  | 57004km  |
| ECOLE               | Bus scolaire   | VD 346 698 | Opel Movano 25TD N35/40              | 09.2008                 | 2029                  | 194487km |
|                     |                |            |                                      |                         |                       |          |

## VEHICULES A REMPLACER

### 3.1 Véhicule du service des eaux – VD 90304 – Toyota Hiace D-4D 4WD 2008 – 170'000 km



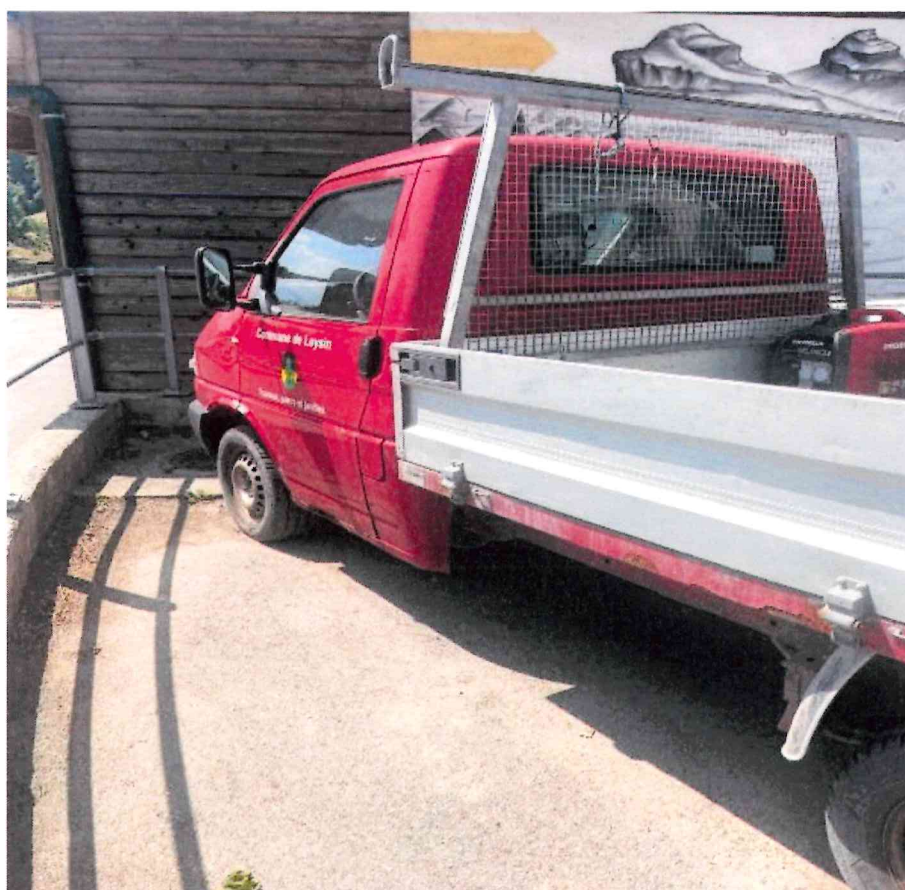
### 3.2 Véhicule du service des eaux – VD 508500 – Toyota Hilux 2.5D 4WD 2013 – 190'000 km



**3.3 Véhicule du service des travaux – VD 205948 – Toyota Hilux 2.5D 4WD  
2012 – 150'000.km**



**3.4 Véhicule du service des travaux – VD 231442 – VW T4 syncro – 2003 –  
180'000.km**





# CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

## EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2026  
présidée par Monsieur Théophile CUCHE

LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Vu le préavis municipal n° 11/2026 du 11 août 2026 relatif à la

### DEMANDE DE CRÉDIT POUR LE REMPLACEMENT DE VÉHICULES COMMUNAUX

Où le rapport des commissions désignées pour étudier cette affaire

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### DÉCIDE

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 260'000.00 afin de financer le remplacement de véhicules communaux ;
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le biais d'un contrat de leasing ou par un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 60'000'000.00 adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 16 décembre 2021, plafond utilisé au 31 décembre 2025 à hauteur de CHF 41'285'438.06.

Ainsi délibéré en séance du 24 septembre 2026

Au nom du Conseil communal de Leysin :

Le Président :

La Secrétaire :

  
Théophile Cuche

  
Natalie Lietta





COMMUNE DE LEYSIN

LA MUNICIPALITE

## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

### La Municipalité de la Commune de Leysin

agissant en vertu de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 24 septembre 2026, le Conseil communal a décidé d'adopter

le préavis **no 11/2026** du 11 août 2026 relatif à la

### DEMANDE DE CRÉDIT POUR LE REMPLACEMENT DE VÉHICULES COMMUNAUX

et a décidé

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 260'000.00 afin de financer le remplacement de véhicules communaux ;
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le biais d'un contrat de leasing ou par un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 60'000'000.00 adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 16 décembre 2021, plafond utilisé au 31 décembre 2025 à hauteur de CHF 41'285'438.06.

*Les électeurs peuvent consulter ces décisions au Greffe municipal. Ces décisions sont susceptibles de référendum qui doit être annoncé par écrit à la Municipalité dans un délai de **dix jours** (art. 163 al 1 LEDP) qui suivent le présent affichage soit jusqu'au 5 octobre 2026.*

*Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité prendra formellement acte de son dépôt, autorisera la récolte des signatures, scellera la liste et informera le comité du nombre minimum de signatures requis ; le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au pilier public (art. 163 al 3 LEDP). Le délai de récolte des signatures sera de 30 jours dès l'**affichage de l'autorisation de récolte des signatures prévu à l'art. 163 al 3 LEDP** (art. 164 al. 1 LEDP).*

*Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de **Noël, de Nouvel An ou de Pâques**, il sera **prolongé de 5 jours**. Si ce délai court pendant la période allant du **15 juillet au 15 août**, il sera **prolongé de 10 jours** (art. 164 al. 1 et 134 al 2 et al 3 par analogie).*

Leysin, le 25 septembre 2026

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

  
Laurence Habegger

Le Secrétaire :

  
Martin Reist